



UFFIPRAH

**Communiqué de presse**

**04/11/2013**

## **Le secteur du Handicap pris en otage dans la course aux restrictions budgétaires du Gouvernement wallon !**

### **Mobilisation et manifestation le 21 novembre à 10h 30 Namur**

*A l'heure où l'opération CAP 48 a récolté de nouveaux moyens pour améliorer l'intégration de la personne handicapée et que le comité européen des droits sociaux vient d'interpeller la Belgique à propos des droits des adultes handicapés, le Gouvernement wallon s'apprête, paradoxalement, à imposer plus de 9 millions d'économie au secteur du handicap. Institutions d'accueil, d'hébergement et entreprises de travail adapté, nous sommes tous concernés. Ce sont la qualité de l'accueil, l'encadrement, l'intégration et l'autonomie des personnes handicapées ainsi que l'emploi qui sont menacés dans un secteur déjà fragilisé.*

*Indigné, le secteur dénonce ces mesures d'économies, contraires à l'engagement pris par le Gouvernement wallon lors de la signature du Contrat de gestion de l'AWIPH (Agence Wallonne d'Intégration des Personnes Handicapées). Il se mobilisera lors d'une manifestation le jeudi 21 novembre à Namur.*

### **Une décision qui fâche**

L'annonce de la diminution pour 2014 de 1,25% de la subvention forfaitaire annuelle octroyée aux services de l'accueil et de l'hébergement ainsi qu'aux entreprises de travail adapté a fait l'effet d'une bombe pour le secteur.

Incroyable incohérence, quand on sait qu'afin de répondre aux recommandations européennes dont elle fait l'objet, la Wallonie investit 4 millions pour de nouvelles places pour les personnes gravement handicapées.

### **Un refus de reconnaître l'évolution des besoins**

Aujourd'hui, l'offre de services à laquelle peut accéder la personne handicapée est de plus en plus variée afin de répondre à une demande toujours plus croissante, diversifiée et individualisée.

Pour y répondre, le secteur a besoin de plus de moyens et non pas de restrictions budgétaires. Restrictions qui touchent à la totalité des services, elles visent aussi l'aide à l'emploi et l'aide individuelle (aide matérielle au profit des personnes) qui favorisent l'autonomie et le maintien des personnes handicapées au domicile.

Doit-on rappeler que ce sont 20.000 travailleurs (14500 ETP) qui permettent d'apporter de l'aide à 35.689 personnes bénéficiaires ?

## **Perte d'emploi, perte de qualité d'encadrement et perte de possibilité d'intégration des personnes**

Dans un secteur déjà fragilisé où, dans la plupart des cas, les subventions couvrent les rémunérations, l'emploi est clairement menacé : non renouvellement du personnel, retraites anticipées ou encore une détérioration des conditions de travail.

C'est la qualité du service rendu aux personnes handicapées qui est en péril. Pourquoi dès lors prendre des initiatives nouvelles, si par ailleurs l'existant est mis en péril.

## **Stop à une gestion politique en perte de valeurs sociales !**

L'ensemble du secteur attend et exige de nos représentants au Gouvernement wallon qu'ils respectent les engagements pris lors de la signature du contrat de gestion de L'AWIPH en 2012, qu'ils gardent à l'esprit que la qualité a un prix !

Les valeurs humaines doivent garder leur place au premier plan d'une société.

C'est ce que défendent les organisations syndicales et les fédérations patronales, pour lesquelles le bien-être de la personne handicapée reste une priorité.

**« UN HANDICAP, CA NE SE CHOISIT PAS, UNE POLITIQUE SOCIALE : OUI ! »**

***L'ensemble du secteur se mobilise pour défendre ces valeurs et l'emploi, lors d'une manifestation, le jeudi 21 novembre à Namur***

Les organisations syndicales

**SETCa CGSLB CNE**

**CSC FGTB** (ETA Wallonne)

Les fédérations patronales

**EWETA FISSAAJ UFFIPRAH**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Christian Masai, SETCa  
0475. 35 97 28

Eric Dubois, CGSLB  
0475. 39 89 57

Louis Lambert, CNE  
0476. 30 22 41

François Laurent, CSC  
0475. 56 89 52

Gilles Maufroy /Eric Neuprez, FGTB  
02. 549 56 78

Daniel Thérasse, FISSAAJ  
0477. 57 24 18

Guy Niset, EWETA  
0477. 40 39 33

Marc Stelleman, UFFIPRAH  
0477. 72 34 71